

Agence : _____

Numéro client : _____

La personne morale, titulaire du numéro client ci-dessus, ci-après dénommée le « **Client** » :

Dénomination sociale :		Forme juridique :	
Enseigne commerciale :			
Siège social : Rue :			N°:
Code postal :	Localité:	Pays :	
Détails de constitution : <input type="checkbox"/> en formation <input type="checkbox"/> constitué , le _____ lieu: _____			
Pays de constitution :		Langue parlée: <input type="checkbox"/> FR <input type="checkbox"/> NL <input type="checkbox"/> GB <input type="checkbox"/> DE	
Registre de commerce :		N° TVA :	
Identifiant de l'entité juridique (LEI) ⁽¹⁾ : _____ (Identifiant International, requis en cas d'un dossier titres)			
Contacts: Télé:		Email - Société:	
Fax :		Email - Suivi administratif :	
Coordonnées du domiciliaire (à compléter uniquement si le Client est domicilié auprès d'un domiciliaire luxembourgeois agréé)			
Dénomination sociale:			
Siège social : Rue :			N°:
Code postal :	Localité:	Pays :	

⁽¹⁾L'Identifiant de l'entité juridique (LEI) est un code alphanumérique à 20-caractères, se basant sur le standard ISO 17442 développé par « l'Organisation internationale de normalisation » (ISO). Le LEI est lié à des informations de référence clés qui permettent une identification claire et unique des entités juridiques participant aux transactions financières ; c.à.d. que le pool de données LEI disponible publiquement peut être considéré comme un répertoire global, ce qui améliore fortement la transparence sur le marché mondial.

- Représentants Autorisés et/ou dirigeants principaux (Principaux Mandataires) -

Le(s) représentant(s) autorisé(s) ci-dessous, est (sont) habilité(s) à ouvrir des comptes et à nommer des mandataires pour le Client⁽²⁾. Si un des représentants autorisés est lui-même une personne morale, veuillez indiquer les nom/prénom/date de naissance et qualité de son/ses propre/s représentant/s autorisé/s et joindre la liste des signatures autorisées et statuts de cette société ainsi qu'un extrait de registre de commerce.), ainsi qu'une copie du contrat sous-jacent pour la prestation de services⁽⁴⁾ de (nominee) directeur et/ou le mandat PoA (Power of Attorney) désignant l'entité et/ou les représentants de l'entité pour agir comme nominee/ secrétaire ... du Client.

. Les **dirigeants principaux**⁽²⁾ sont définis comme tout directeur exerçant une autorité et un contrôle significatifs sur les activités du client (ex. : PDG, Directeur financier, ou équivalent).

N°	Nom	Prénom	Date de naissance
1.	Nationalité :		Pays de résidence :
	PPE ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
	Fonction : Représentant légal <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Dirigeants principaux <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, préciser ci-dessous :		
	Nominee: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> PDG, directeur général ou équivalent <input type="checkbox"/> directeur financier, trésorier ou équivalent		
Email professionnel :		Numéro de Téléphone :	
2.	Nationalité :		Pays de résidence :
	PPE ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
	Fonction : Représentant légal <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Dirigeants principaux <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, préciser ci-dessous :		
	Nominee: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> PDG, directeur général ou équivalent <input type="checkbox"/> directeur financier, trésorier ou équivalent		
Email professionnel :		Numéro de Téléphone :	
3.	Nationalité :		Pays de résidence :
	PPE ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
	Fonction : Représentant légal <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Dirigeants principaux <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, préciser ci-dessous :		
	Nominee: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> PDG, directeur général ou équivalent <input type="checkbox"/> directeur financier, trésorier ou équivalent		
Email professionnel :		Numéro de Téléphone :	
4.	Nationalité :		Pays de résidence :
	PPE ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
	Fonction : Représentant légal <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Dirigeants principaux <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, préciser ci-dessous :		
	Nominee: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> PDG, directeur général ou équivalent <input type="checkbox"/> directeur financier, trésorier ou équivalent		
Email professionnel :		Numéro de Téléphone :	
5.	Nationalité :		Pays de résidence :
	PPE ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
	Fonction : Représentant légal <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Dirigeants principaux <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Si oui, préciser ci-dessous :		
	Nominee: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> PDG, directeur général ou équivalent <input type="checkbox"/> directeur financier, trésorier ou équivalent		
Email professionnel :		Numéro de Téléphone :	

Nationalité :		Pays de résidence :		PPE ⁽³⁾ <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Fonction :	Représentant légal <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Dirigeants principaux <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Si oui, précisez ci-dessous :	
	Nominee: <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> PDG, directeur général ou équivalent	<input type="checkbox"/> directeur financier, trésorier ou équivalent	
Email professionnel :		Numéro de Téléphone :		

⁽²⁾ Fournir une copie certifiée conforme de la pièce d'identité en cours de validité (ex : par un notaire, ambassade, Professionnel du secteur financier, mairie...). Pour les dirigeants principaux ceci est nécessaire que s'ils sont les seuls bénéficiaires effectifs du Client.

⁽³⁾ Personne Politiquement Exposée (« PPE ») : toute personne physique qui occupe ou a occupé des fonctions publiques majeures, membres de la famille directe d'une PPE, ou personnes étroitement associées à une PPE. Pour plus d'informations : www.ing.lu

⁽⁴⁾ Au cas par cas, une documentation supplémentaire telle que la justification relative à l'utilisation des services d'un «nominee» peut être requise, notamment, mais sans s'y limiter, dans les cas où est utilisée une chaîne de nomines (entités juridiques agissant en tant que directeurs d'entités juridiques)

N°	Dénomination sociale	Date de constitution
1.	Nationalité :	Pays de résidence :
2.	Nationalité :	Pays de résidence :
3.	Nationalité :	Pays de résidence :
4.	Nationalité :	Pays de résidence :
5.	Nationalité :	Pays de résidence :

Le Client demande à ING Luxembourg S.A. (ci-après la « Banque ») l'ouverture du numéro client mentionné ci-dessus, régi par les conditions générales de la banque en vigueur (ci-après les « Conditions Générales ») (pour les clients qui ne sont pas clients du « Wholesale Banking »), avec les caractéristiques suivantes :

- Instructions pour le Courrier -

Le courrier et toute communication par écrit relatifs au(x) compte(s) du numéro client précité seront effectués dans la langue suivante :

Français Néerlandais Anglais Allemand

Ils seront envoyés :

par courrier au siège social du Client ou par tout autre moyen de transmission qui a été expressément convenu entre le Client et la Banque

par courrier au siège social du domiciliataire ou par tout autre moyen de transmission qui a été expressément convenu entre le domiciliataire et la Banque

à l'adresse ci-dessous (si différent de l'adresse du Client et/ou domiciliataire) :

Dénomination				
Rue		N°		Boîte
Code postal	Localité	Pays		

et selon la périodicité suivante : quotidienne hebdomadaire trimestrielle

Mensuelle : 1er du mois 15 du mois (ou le 1er jour ouvrable bancaire suivant)

- Acceptation communication par e-mail avec la banque -

(CL15064)

Le Client reconnaît avoir lu et accepté sans réserve les termes relatifs à la « Communication » reprises aux Conditions Générales.

En particulier le Client reconnaît avoir notamment été informé que la communication par email (ou 'courrier électronique' / courriel) n'est pas sécurisée. À savoir que ni la confidentialité, ni l'authenticité des messages (identité de l'expéditeur et/ou du destinataire, contenu), ni la délivrance, ne peuvent être garanties.

En conséquence, le Client décharge la banque de toute responsabilité liée à l'utilisation de ce moyen de communication et déclare d'avance supporter toutes les conséquences pouvant en résulter, y compris le dommage financier, qui pourraient résulter d'une utilisation abusive des informations transmises par ce biais par un tiers non habilité.

- Acceptation communication par téléphone, fax, ou tout autre moyen de communication agréé par la banque -

Après avoir lu et compris les Conditions Générales, le Client demande à la Banque d'exécuter toutes instructions en lien avec le numéro Client mentionné ci-dessus transmises par téléphone, par fax ou par tout autre moyen de communication électronique préalablement accepté par la Banque, y compris la transmission d'ordres (à l'exception d'ordres de paiement envoyés par e-mail sans l'ordre dument signé en pièce jointe).

Le Client accepte expressément ces conditions et accepte de communiquer avec la Banque par téléphone, par fax et par tout autre moyen de communication électronique accepté par la Banque. (CL18047)

En conséquence, le Client décharge la banque de toute responsabilité liée à l'utilisation de ces moyens de communication et déclare d'avance supporter toutes les conséquences pouvant en résulter, y compris le dommage financier, qui pourraient résulter d'une utilisation abusive par un tiers non habilité des informations transmises par ce biais.

Numéro client : _____

Le Client refuse de communiquer avec la Banque par téléphone, par fax ou par tout autre moyen de communication électronique accepté par la Banque. (R= CL18047)

- Pouvoirs de Disposition (Mandataires) -

Les représentants autorisés déterminent pour le Client les pouvoirs de disposition des éventuels **mandataires**⁽⁴⁾ (y inclus les représentants légaux ayant des pouvoirs de disposition) sur le numéro client susmentionné comme suit :

Les pouvoirs sont conférés aux mandataires suivants, selon les règles de disposition énoncées ci-après :

N°	Nom	Prénom	Nationalité	Pays de résidence	Date naissance
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					

Profil N°	Signature individuelle	Limite de montant	Signature conjointe	Limite de montant	En cas de règles de signatures complexes, indiquer les différents profils
1.					
2.					
3.					
4.					
5.					

Exemple					
Profil N°	Signature individuelle	Limite de montant	Signature conjointe	Limite de montant	En cas de règles de signatures complexes, indiquer les différents profils
1.	X	10 000	X		Profils 1 et 2, signature conjointe au-delà de 10 000 eur
2.			X		Profils 1 et 2, signature conjointe à partir de 0 eur

Les pouvoirs sont définis par la liste des signatures autorisées en vigueur jointe en annexe

du Client d'autre : _____

Daté: _____ (datée et signée par le Client)

⁽⁴⁾ Fournir une copie certifiée conforme de la pièce d'identité en cours de validité (ex : par un notaire, ambassade, Professionnel du secteur financier, mairie...)

- Personnes de contact pour Call-Back -

A des fins de lutte contre la fraude et/ou si la Banque a un doute quant à l'authenticité d'un d'ordre de paiement, la Banque pourrait être amenée à vouloir vérifier certains ordres de paiements (sans pour autant en avoir l'obligation). Cette procédure est appelée ci-après « **Procédure de Call-Back** » et l'application de la Procédure de Call-Back à un ordre de paiement est appelée un « **Call-Back** ».

Les ordres de paiement soumis à la Procédure de Call-Back ne seront exécutés par la Banque qu'après réalisation concluante de la vérification décrite ci-dessous, la Banque ne peut garantir, dans ce contexte, l'exécution de l'ordre de paiement le jour même de sa réception.

L'exécution de tout ordre de paiement restera ainsi suspendue aussi longtemps qu'un Call-Back n'aura pu être réalisé de façon concluante. Néanmoins, si les tentatives de Call-Back restent infructueuses pendant trois jours ouvrables bancaires, l'ordre de paiement sera rejeté. Le retard d'exécution (notamment si un Call-Back positif n'est possible qu'après l'heure limite (cut-off time) applicable) ou le rejet de l'ordre de paiement concerné ne saurait être imputé à la Banque.

La Banque sollicite le Client pour désigner une ou plusieurs personne(s) physique(s) de contact dans le cadre de la Procédure de Call-Back. Ces personnes seront contactées par téléphone ou email. La Banque vérifiera avec la personne de contact certaines données de l'ordre de paiement afin de lui permettre de s'assurer de manière raisonnable de l'exactitude et de l'authenticité de l'opération avant d'exécuter l'ordre de paiement.

Afin d'éviter tout retard dans l'exécution d'un ordre de paiement, il est conseillé de désigner plusieurs personnes de contact. L'ordre dans lequel les personnes de contact seront renseignées dans le tableau ci-dessous ne préjugera pas de l'ordre dans lequel ces personnes seront effectivement contactées par la Banque, chacune de ces personnes pouvant être indifféremment contactée en vue d'effectuer un Call-Back.

Si aucune personne de contact n'a été désignée par le Client ou si aucune des personnes renseignées dans le tableau ci-dessous n'était joignable, la Banque pourrait être amenée, en ultime recours, à contacter le(s) représentant(s) légal(aux) du Client (pour autant que la Banque dispose de ses/leurs coordonnées téléphoniques ou email) afin d'effectuer le Call-Back, sans que l'absence de recours à cette solution ne puisse lui être reprochée.

Personne(s) de contact – Call-Back :

(tous les champs sont obligatoires, merci de veiller à tous les renseigner et tenir la Banque informée dans les plus brefs délais de tout changement):

N°	Nom	Prénom	Date de naissance	Pays de résidence	Nationalité	Téléphone(s) (Gsm + ligne fixe)	Adresse Email
1.							
2.							
3.							
4.							

Il est recommandé de tenir la Banque informée via un document ad hoc dûment signé, disponible sur demande auprès de votre chargé de relation, dans les plus brefs délais de toutes modifications à la liste ci-dessus afin d'assurer la bonne exécution des ordres de paiement du Client. Les modifications requises ne seront effectives qu'à compter du moment où la Banque aura été notifiée de la désignation par le Client d'une personne de contact ou d'un changement dans cette liste, sans préjudice des Conditions Générales.

- Personne(s) de contact pour suivi administratif -

Dans le cadre de la mise à jour régulière des dossiers du Client tenus par la Banque (Know Your Customer, Know Your Transaction...), la Banque souhaite avoir un/des interlocuteur(s) auprès du Client à qui elle pourra transmettre ses demandes d'informations, documents, mises à jour etc. afin que cet/ces interlocuteur(s) se charge(nt) de transmettre et de coordonner ces demandes avec qui de droit auprès du Client. Veuillez dès lors renseigner dans le tableau ci-dessous la/les personne(s) de contact à laquelle/auxquelles la Banque pourra transmettre les demandes susmentionnées.

Il est entendu que la présente ne constitue pas un mandat octroyé par le Client à cette/ces personne(s), qui n'aura/auront, de ce fait, aucun pouvoir de représentation du client sur base de leur seule nomination en tant que personne de contact pour suivi administratif.

Numéro client : _____

Personne(s) de contact pour suivi administratif:

En cas de mailbox commune merci de préciser le nom des personnes de contact.

(tous les champs sont obligatoires, merci de veiller à tous les renseigner et tenir la Banque informée dans les plus brefs délais de tout changement):

N°	Nom	Prénom	Date de naissance	Pays de résidence	Nationalité	Téléphone(s) (Gsm + ligne fixe)	Adresse Email
1.							
2.							
3.							
4.							

- Classification MiFID (Directive sur les marchés d'instruments financiers) -

(CL 08015)

Conformément à La Directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers (MiFID II), la Banque est tenue de classer chacun de ses clients dans l'une des trois catégories suivantes :

- Les Clients « de détail » ou « non professionnel » : toute personne physique ou morale qui n'est pas un Client professionnel au sens défini ci-après ;
- Les Clients « professionnels » : toute personne physique ou morale qui possède l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre ses propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus, et qui répond aux critères définis par l'annexe II de la Directive MiFID II. ; ou
- Les Clients « contreparties éligibles » : tout Client professionnel qui, concernant des services spécifiques, répond à des critères supplémentaires définis par l'article 30 de la Directive MiFID II.

Chaque catégorie offre un niveau de protection réglementaire différent dans la conduite des activités d'investissement de la Banque. La Banque informe le client qu'il est classé par défaut dans la catégorie «**Client non-professionnel**».

Important :

Le Client déclare être informé que :

- La Banque se réserve le droit de modifier sa classification en fonction des éléments à sa disposition. Dans ce cas, la Banque l'en avisera systématiquement;
- S'il souhaite faire évoluer sa classification initiale (et ainsi bénéficier de plus ou moins de protection), ou s'il conteste la classification « **Client non-professionnel** » initiale, il peut en faire la demande auprès de son chargé de relation. Cette demande sera soumise à analyse et validation de la Banque qui se réserve le droit de refuser une demande impliquant moins de protection. Le Client sera informé de la décision finale.

- Autres informations relatives au Client (« Due Diligence »)

- **Est-ce que le capital du Client est représenté au moins partiellement par des titres au porteur ?** Oui Non

Si 'Oui', une copie à jour du registre des actionnaires (y compris le nom du dépositaire) est à fournir

- **Est-ce que le Client agit pour compte propre ?** Oui Non

Si 'Non', et le Client agit pour un tiers, l'identification du tiers doit être effectuée (contacter le gestionnaire pour plus d'instruction)

Questions concernant les Pays à Ultra Haut-Risque / Ultra High Risk Countries « UHRC »

Si au moins une des réponses aux questions UHRC est positive, veuillez contacter le Relationship Manager pour des informations supplémentaires

- **Le Client a-t-il une présence directe^(A) et/ou des engagements directs^(B) avec l'Iran, le Soudan, la Syrie, la Corée du Nord et/ou Cuba?** Oui Non

^(A) « Présence direct » signifie opérer ou être résident dans un UHRC, ou avoir son siège statutaire ou social dans un UHRC. Ceci inclut aussi tout gouvernement d'un UHRC, autorité publique d'un UHRC, agents d'un UHRC (ambassades incluses), où qu'ils soient situés ou domiciliés.

Dans le cas où le Client ne pourrait prouver le contraire, ING considèrera qu'il réside dans un UHRC si son adresse postale se situe dans cet UHRC.

Numéro client : _____

^(B) Par « engagement » il faut entendre (liste non exhaustive) :

- l'import/export/transfert/transport/expédition de marchandises ou de services en direction ou provenant des UHRC.
- effectuer des paiements vers et/ou recevoir des paiements provenant de ces UHRC ou d'une contrepartie UHRC vis des comptes auprès d'ING.
- le Client est détenu ou contrôlé, directement ou indirectement par une contrepartie UHRC
 - les gouvernements, les autorités publiques et ses agences (ex. ambassades) desdits UHRC, peu importe leur localisation ou leur domiciliation ; ou par
 - une personne ou entité opérant depuis un UHRC ou y résidant, ayant son siège social ou statutaire dans un UHRC, ou par
 - une personne ou entité agissant au nom du gouvernement d'un UHRC.
- agir au nom d'un gouvernement d'un UHRC.

- **Le Client a-t-il une présence indirecte^(C) et/ou a-t-il connaissance d'un engagement indirect^(D) avec l'Iran, le Soudan, la Syrie, la Corée du Nord et/ou Cuba (UHRC)⁽⁵⁾ ?** Oui Non

^(C) « Présence indirecte » signifie que le Client a une filiale, une succursale ou un bureau de vente établi, domicilié ou constitué dans un UHRC.

^(D) Un « engagement indirect » est réputé exister si

- le Client fournit des produits ou services qui, indirectement, ont pour origine un UHRC.
- les produits ou services du Client sont exportés vers un UHRC UHRC (par une de ses contreparties ou par un tiers). Cette exportation est réputée avoir lieu si ces produits ou services deviennent disponibles dans un UHRC.
- Effectuer des paiements vers et/ou recevoir des paiements depuis ces UHRC ou d'une contrepartie UHRC via un compte détenu auprès d'une autre banque qu'ING,

- **Le Client fournit-il des produits ou services à une contrepartie qui participe d'une manière structurelle^(E) à ce que ces produits ou services abouti (par exemple : revente) en Iran, au Soudan, en Syrie, Corée du Nord et/ou Cuba (UHRC) ?** Oui Non

^(E) Le « manière structurelle » couvre toute transaction exécutée vers, de, ou via un UHRC ou la facilitation de celle-ci.

- **Y a-t-il un Actionnaire nommée^(F) dans la structure de propriété entre le Client et le bénéficiaire effectif ultime ?**

Oui Non

^(F) Un « Actionnaire nommée » est une personne (par ex.. un avocat, une banque, un courtier ou même un associé /membre de la famille proche etc.) qui apparaît comme propriétaire inscrit des actions/parts et qui les détient pour le compte de leur bénéficiaire effectif ou réel. Un actionnaire nommée formel détient habituellement les actions/parts en vertu d'un contrat de dépositaire ou un contrat de nommée.

Si « Oui », veuillez indiquer dans votre organigramme parmi les actionnaires intermédiaires dans la structure de propriété du Client lesquels se qualifient comme actionnaire nommée.

Si « Oui », les informations et documentation supplémentaires suivantes sont généralement requises :

- une déclaration de l'actionnaire nommée confirmant s'il y a des bénéficiaires économiques finaux détenant 25 % ou plus, ainsi que les coordonnées de ces bénéficiaires économiques finaux, y compris le type et le pourcentage de détention ; et
- une copie des contrats sous-jacents pour la fourniture de services de nommée/contrat de dépositaire et
- une justification du recours à un actionnaire nommée de la part du Client ou du bénéficiaire économique final de

- **Le Client emploie-t-il des Directeurs nommée^(G) ?**

Oui Non

^(G) Un « Directeur nommée » fait référence à un Prestataire de services aux sociétés et fiducies (TCSP en anglais), un représentant d'un TCSP ou autre intermédiaire professionnel agissant en tant que directeur ou secrétaire général d'une société, associé d'une société, ou fonction similaire en lien avec d'autres personnes morales.

Si « Oui » les informations et documentation supplémentaires suivantes sont généralement requises:

- Une déclaration du prestataire de services indiquant les coordonnées de tous les mandataires et leurs procurations, respectivement la procuration des personnes physiques qui représentent l'entité juridique directement ou indirectement en leur qualité de directeurs du Client ;
- une copie des contrats sous-jacents relatifs à la prestation de services de nommée ;
- une justification de l'emploi de directeur(s) nommée y compris, le cas échéant, une justification de l'utilisation d'une structure dans laquelle le directeur de l'entité juridique a de nouveau une entité juridique comme directeur.

- Domiciliation SEPA (Espace de paiement unique dans l'Union européenne) -

(CL 13111)

Conformément aux Conditions Générales, le Client **autorise** la Banque à débiter le(s) compte(s) de son numéro client mentionné ci-dessus de toute domiciliation SEPA (**Espace de paiement unique dans l'Union européenne**) présentée pour encaissement, sauf indication contraire **expresse et écrite** à envoyer à la Banque. Il accepte, dans ce cas, que ses données nécessaires à l'exécution de la domiciliation et notamment les détails de la transaction, son identité et numéro de compte puissent transiter et être traités hors Grand-Duché du Luxembourg. Il décharge la Banque de ce fait.

- Déclaration de Bénéficiaire effectif & Auto-Certification FATCA-CRS -

(CL 19096)

Le cadre réglementaire actuel exige des institutions financières qu'elles identifient les bénéficiaires effectifs des personnes morales conformément aux règlements sur la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement de terrorisme. Pour éviter toute ambiguïté, ceci inclut l'identification du bénéficiaire effectif ultime pour le compte duquel une entité juridique agit en sa qualité d'actionnaire nommée



Demande d'entrée en relation pour personne morale

Client "Retail/Private Banking"

Page 7/9

Numéro client : _____

De plus le cadre réglementaire actuel concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (FATCA et CRS), exige des institutions financières qu'elles obtiennent des informations fiscales précises et valides de leurs clients (pays de résidence fiscale, numéro d'identification fiscale, etc).

Le client accepte qu'il doit remplir le formulaire « Déclaration de Bénéficiaire effectif & Auto-certification FATCA-CRS » et, le cas échéant, le « Formulaire d'informations clés du Client » (*Formulaire Due Diligence du Client*) avec exactitude et véracité. Il reconnaît également que ces documents font partie intégrante de la documentation d'entrée en relation.

Pour plus d'explications, veuillez lire le formulaire mentionné ci-dessus.

- Signature(s) -

(CL 09109)

Par sa signature ci-après apposée,

- le Client déclare que les informations figurant dans le présent formulaire sont vraies, exactes et complètes ;
- le Client s'engage à informer immédiatement la Banque de tout événement susceptible de modifier sa situation telle que reprise ci-dessus, notamment son statut légal ou professionnel, ses directeurs ou personnes autorisées et toute autre information contenue dans ce formulaire relative à chacune des personnes mentionnées dans les présentes. Cela s'applique également aux informations fournies par le client dans le formulaire « Déclaration de Bénéficiaire(s) effectif(s) & Auto-certification FATCA-CRS ». Le Client est informé du fait qu'il devra transmettre à la Banque le formulaire correspondant émis par les autorités fiscales américaines (actuellement un formulaire W8) avant de pouvoir détenir des titres américains sur l'un de ses comptes ouverts auprès de la Banque.
- le Client reconnaît expressément :
 - avoir demandé l'ouverture d'un numéro client ;
 - avoir reçu sur support durable, si demandé : la présente Demande, les Conditions Générales de la Banque en vigueur, l'extrait de tarif de la Banque en vigueur, le Guide de l'Investisseur en vigueur et d'être informé que ces documents sont toujours consultables et imprimables à partir du site Internet de la Banque à l'adresse www.ing.lu
 - avoir pris connaissance des Conditions Générales relatif aux demandes de certains Tiers, dans le cadre d'opérations sur instruments financiers, et plus généralement, pendant toute la durée de la relation entre le Client et la Banque, de divulguer à ces Tiers, établis au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger, des Informations relatives au Client, à ses instruments financiers, et/ou aux opérations y liées opérées par la Banque pour le compte du Client. A cette fin, le Client autorise et mandate irrévocablement la Banque, pendant toute la durée de leur relation, à fournir à ces Tiers, lorsque la Banque y est contrainte de par la loi ou sur simple demande de ceux-ci, les Informations conformément audit article F.12. Les termes « Tiers » et « Informations » ont le sens qui leur est donné au sein de cet article.

Pour autant que de besoin, le Client décharge expressément la Banque (i) de son obligation au secret professionnel par rapport à la transmission desdites Informations et (ii) de toute responsabilité pour tout dommage que le Client pourrait subir suite à cette transmission.

- être informé que la présente Demande d'entrée en relation n'entraînera l'ouverture du numéro client qu'à partir de l'acceptation de la demande d'entrée en relation par la Banque résultant de la communication du numéro client au Client et pour autant que la Banque soit en possession de la documentation légalement requise. Le numéro client ne sera en outre effectif qu'après le 1er mouvement réalisé par le Client (au débit ou au crédit) sur l'un de ses comptes du numéro client et au plus tard sept jours calendriers après la signature par le Client de la présente. Passé ce premier mouvement ou ce délai, l'entrée en relation sera définitivement conclue avec effet au jour de la signature de la demande d'entrée en relation. Le Client conserve donc le choix de se rétracter de sa présente demande jusqu'à ce moment.

Le Client sera alors censé avoir lu, compris et accepté tant la présente demande, que l'extrait de Tarif de la Banque, le Guide de l'Investisseur et les Conditions Générales, et plus spécifiquement les dispositions y imprimées en gras.

- savoir que les termes utilisés dans la présente Demande ont la signification donnée dans les Conditions Générales en vigueur.
- reconnaît expressément être informé que la Banque sous-traite certains de ses services ou activités à des tiers au Luxembourg ou à l'étranger, y compris à d'autres entités d'ING au niveau mondial (« Prestataires de services »), comme le prévoit l'article A. 9 bis. Externalisation des Conditions Générales de la Banque. En signant ce formulaire, le Client consent irrévocablement au transfert et à la divulgation des Informations pertinentes du Client aux Prestataires de Services, conformément aux exigences réglementaires applicables à la Banque.
- avoir reçu les informations relatives au système de garantie des dépôts dont la Banque est membre, c.à.d. le Fonds de Garantie des Dépôts Luxembourg (FGDL), et, plus particulièrement, avoir reçu, sur support durable, le formulaire « Informations du Déposant » également disponible sur le site www.ing.lu.
- Le Client consent formellement à ce que la Banque lui fournisse des informations sur la Politique de Best Execution au moyen du site internet de la Banque à l'adresse www.ing.lu (dans la section Réglementation MiFID 2).
- le Client s'engage vis-à-vis de la Banque à respecter toutes ses obligations déclaratives en matière fiscale auprès des autorités compétentes du/des pays dans le(s)quel(s) le Client y est tenu et, le cas échéant, à s'acquitter de tout impôt et taxe relatifs à l'intégralité des avoirs et revenus déposés et/ou détenus auprès de la Banque et/ou gérés par cette dernière.
- le Client, en son nom et pour le compte de toutes les personnes mentionnées dans le présent formulaire, déclare être informé par la Banque que, conformément au FATCA⁽⁵⁾ et/ou à la législation CRS (AEFAI)⁽⁶⁾ :
 - la Banque est chargée de collecter les données personnelles et financières fournies dans le présent formulaire ; le Client est par conséquent tenu de remplir ce document correctement et de manière exhaustive ainsi que de répondre à toute question supplémentaire s'y rapportant. Une réponse incorrecte ou incomplète pourrait donner lieu à une déclaration erronée ou inutile auprès des autorités fiscales compétentes d'un pays dans lesquels une déclaration est obligatoire ;

⁽⁵⁾ Législation FATCA en date du 24 juillet 2015, publiée dans le Mémorial A - N° 145 le 29 juillet 2015, telle que modifiée à tout moment

⁽⁶⁾ Législation relative à l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers en matière fiscale (Automatic Exchange of Financial Account Information in Tax Matters) en date du 18 décembre 2015, publiée dans le Mémorial A - N° 244 le 24 décembre 2015, telle que modifiée à tout moment, également connue sous l'intitulé de législation CRS (Common Reporting Standard)

Numéro client : _____

- lesdites données seront traitées dans le respect de ces législations et pendant un délai considéré comme approprié au regard de ces mêmes lois et de la législation sur la protection des données en vigueur au Luxembourg ;
- lesdites données sont susceptibles d'être divulguées par la Banque aux autorités fiscales luxembourgeoises, lesquelles peuvent à leur tour transmettre ces données aux autorités fiscales compétentes d'un pays dans lequel une déclaration est obligatoire ;
- chacun dispose d'un droit d'accès et de rectification des données communiquées aux autorités fiscales luxembourgeoises ;

Par ailleurs,

- tous les signataires de ce formulaire déclarent et garantissent à la Banque qu'ils donnent leur accord et/ou ont obtenu l'accord préalable de chaque personne mentionnée dans le présent formulaire pour que leurs données à caractère personnel soient traitées selon les modalités ci-après.
- les données à caractère personnel transmises à la Banque seront traitées conformément à la Réglementation sur la protection des données à caractère personnel, aux Conditions Générales en vigueur et à la Déclaration de Confidentialité consultable sur le site Internet de la Banque. Conformément à cette Réglementation, la personne concernée bénéficie notamment d'un droit d'accès, de rectification et de blocage de ses données et le cas échéant de suppression.

Signatures des représentants autorisés, habilités à ouvrir les comptes et nommer les mandataires

Si le Client est légalement engagé par un régime de signature conjointe, veuillez-vous assurer que ce formulaire est signé par les représentants légaux identifiés et autorisés.

Lieu _____ le _____

1. Nom :		Signature:
Prénom :		
2. Nom :		Signature:
Prénom :		
3. Nom :		Signature:
Prénom :		
4. Nom :		Signature:
Prénom :		

Cadre réservé à la Banque

Signature et cachet de l' employé ayant fait l'entrée en relation :
Je certifie que les signatures ont été apposées en ma présence :